



## Comité Technique Local

Marseille (13), le 31 mars 2021

Monsieur le Président du Comité Technique Local (C.T.L.), monsieur le Directeur Régional,

Après le boycott de la première convocation en date du 23 mars 2021, vous convoquez à nouveau, ce jour, le Comité Technique Local (C.T.L.) de la DRFiP PACA 13.

Dès le 3 mars, jour de communication de la date et de l'ordre du jour prévisionnel de ce C.T.L., Solidaires Finances Publiques 13 vous demandait, en application de l'article 9 du règlement intérieur de l'instance, à rajouter à l'ordre du jour deux points : l'un sur la mise en œuvre d'un moratoire sur les opérations projetées à la DRFiP PACA 13 dans le cadre du « *Nouveau Réseau de Proximité* » (N.R.P.), l'autre sur la gestion de l'examen des demandes de Fonds de Solidarité. Las, vous nous répondiez le lendemain par la négative. Vous considérez sans doute ainsi que votre vaste plan de destruction du maillage territorial et des chaînes de missions de la DRFiP PACA 13 a été assez discuté, assez concerté ; que le rejet profond qu'il inspire chez les agents, les usagers et les élus n'a pas à être écouté, encore moins pris en compte. La novlangue et le fatalisme ne permettent pas de masquer le caractère brutal de votre passage en force.

Ainsi, alors que l'attention du monde entier est polarisée sur le devenir de la pandémie, certains, dont vous êtes, en profitent pour continuer leur œuvre destructrice. Évidemment, vous nous affirmez une fois encore que votre action est soumise à la volonté de l'exécutif, lui-même légitimé par le suffrage universel. Certes, mais tout de même.

Il nous semblait avoir entendu un soir de mars de l'année dernière, le chef de cet exécutif là nous expliquer à grands renforts de « *Quoi qu'il-en-coûte* » et de « *Ce fut une folie* » que les « *réformes* » étaient « *suspendues* ». Naïvement, nous avons pensé que cela s'appliquerait aussi à nos missions. Que peut-être était venu le temps de réfléchir à la place des Finances Publiques dans notre société. Que peut-être les cerveaux brillants à l'origine de la « *Géographie revisitée* », du « *Nouveau Réseau de Proximité* », et de la « *démétropolisation* » n'allaient-ils plus, à la faveur d'une prise de conscience aussi soudaine que salutaire, trouver oreilles aussi attentives au plus haut niveau de l'Etat. Que peut-être la crise actuelle allait servir de révélateur pour les besoins de services publics de proximité d'une population toujours plus précarisée. Peut-être que le « *Quoi qu'il-en-coûte* » allait replacer la puissance publique aux centres des débats et que certains abandonneraient enfin l'idée de voir la main invisible du marché tout régler au bénéfice de ceux qui ont déjà tout et qui en veulent encore plus.

Oui, nous le confessons, notre naïveté, quoiqu'un peu exagérée ici pour des besoins rhétoriques, n'a eu d'égale que notre rage actuelle envers ceux, dont vous êtes, qui dans une ombre relative continuent de saper les fondations d'un Etat qui n'aura bientôt plus rien de social.

Nous l'affirmons et le répétons ici, aucune de vos restructurations ne sera bénéfique. Que ce soit pour les Finances Publiques elles-mêmes, les usagers ou les agents de l'État, tout cela ne conduira qu'à moins de latitude pour mener des actions empreintes du sceau de la solidarité qui est érigée en totem au titre de la prophylaxie alors qu'on la souille allègrement pour tous les autres sujets.

Et ce que nous affirmons, contrairement à vous, nous le prouvons, nous l'illustrons, nous le démontrons quand bien même nous ne serons pas exhaustifs dans nos propos.

Premier exemple, frappant s'il en est, le traitement des Fonds de Solidarité. Nous rappelons à nouveau ici que ce point a été mis à l'ordre du jour seulement après notre demande. Étonnant, simplement si l'on se réfère aux messages parus dans Ulysse qui nous expliquent entre autres le 7 décembre 2020 que le traitement de 5,4 millions de demandes ont donné lieu au versement de 8,4 milliards d'euros. L'enjeu est donc de taille puisque annualisé ce montant équivaut à un tiers des dépenses de l'Etat.

Et qu'apprend-on à la lecture de la feuille fournie en guise de document préparatoire ? Que, merci, tout va très bien. Les demandes sont traitées, quelques fois rejetées certes, et rapidement traitées. Peu importe que les coups de téléphone se multiplient avec en bout de ligne des personnes parfois désespérées, parfois agressives et souvent perdues. Peu importe que la pression du nombre et celle des consignes fassent que certaines demandes soient acceptées alors que l'agent qui les instruit décèle des anomalies. Peu importe que l'organisation laissée à la discrétion de chaque service fasse que ces dossiers soient traités aussi bien par des cadres A+ que des cadres C. Loin de nous l'idée de penser que les premiers soient plus aptes que les seconds mais il nous semblait qu'à défaut de doctrine d'emploi nous pouvions encore nous référer à des seuils de délégations. Ceux-ci se sont semble-t-il volatilisés devant l'urgence de traitement. Peu importe enfin et surtout que dans sa grande sagesse la Direction Générale ait validé un dispositif qui déconnecte totalement le demandeur et la demande du bénéficiaire réel. N'allons pas dire qu'il y a là une volonté affichée de favoriser la fraude, nous serions taxés de conspirationnisme. Nous nous bornerons donc à y voir une incompétence démesurée qui ne pourrait être justifiée que par la pression du politique sur l'administratif. L'Administration court derrière les annonces télévisées et se doit de trouver, après coup, les moyens de les appliquer. Certes. Mais est-ce là une raison de valider un dispositif qui rendra très difficile, voire impossible, le contrôle *a posteriori*. Et quand bien même ce contrôle serait-il effectué et donnerait lieu à des redressements, quel serait leur futur taux de recouvrement ?

Autre exemple, celui de la création d'un pôle quitus départemental depuis le début de l'année. Cette mission qui nécessite une technicité assez peu partagée aurait pu être une de celle pour laquelle notre organisation, toujours à l'écoute des praticiens, aurait émis le moins de réserves de principe quant à sa polarisation. Mais, évidemment, les faits là encore viennent nous rappeler que les choses peuvent toujours être organisées de manière à échouer. Quelle était la logique présidant à la mise en œuvre d'une polarisation départementale alors qu'un pôle national est prévu pour être créé un an plus tard ? Notre organisation avait déjà émis de fortes réserves sur le calibrage de ce pôle. Ceux qui y sont affectés savaient très bien que la machine allait au mieux se gripper au pire exploser. Les chiffres, l'arithmétique et les faits sont têtus.

Et ce qui devait arriver arriva. Le triptyque bien connu retards cumulés / usagers désorientés puis excédés / incident grave a surgi la semaine dernière. Et là, loin de remettre en cause vos choix structurels en matière d'emplois vous décidez de renforcer ponctuellement le service et de rapatrier une partie des dossiers en souffrance pour traitement dans le service anciennement compétent. Quel camouflet pour votre gestion !

Enfin, nous avons gardé la part du lion pour la fin : le « *Nouveau Réseau de Proximité* » dans sa généralité pour autant qu'il concerne la DRFiP PACA 13. Vous persistez. Vous continuez à vouloir mettre en place des services qui n'en sont plus. Les vraies fausses fermetures de Trésoreries

succèdent aux fusions de Services des Impôts des Particuliers (S.I.P.) et créations de Services de Gestion Comptable (S.G.C.). Dans les documents que vous nous avez fournis, un calendrier pourrait amener le néophyte à croire que votre "*concertation*" vous a amené à infléchir votre projet initial. L'amoncellement de dates, l'appellation « *VO* » du projet initial, et l'utilisation immodérée de tableaux à plusieurs entrées ne nous fera perdre de vue le principal : ces projets amèneront les usagers à se déplacer globalement plus qu'avant, les agents à travailler plus loin de leur domicile en utilisant leur véhicule personnel et à concentrer les missions pour une perte inévitable de technicité et de sens.

Nous lions évidemment tout cela à votre volonté de réduire à néant l'accueil physique à la DGFIP puisque, non content de détruire le Service Public dans les Bouches-du-Rhône, vous avez commis un rapport qui explique comment et pourquoi le faire ailleurs. Pour notre organisation, les canaux alternatifs (téléphone, courrier électronique, espace sécurisé) ne pourront jamais remplacer l'accueil physique qui seul permet la nuance et la prise en compte par l'agent d'accueil de la personnalité de l'utilisateur. Vous souhaitez une Administration encore plus froide et robotisée constituée d'une armée de téléconseillers secondés par des serveurs vocaux et des menus déroulants. Nous espérons sauver un service public humain de proximité réelle et de pleine compétence.

Ainsi, pour conclure, vous ne serez pas surpris de notre décision, en qualité de représentants élus des agents de la DRFiP PACA 13, de refuser d'y siéger. Notre demande de rajout de points à l'ordre du jour n'ayant pas été satisfaite, ce C.T.L. n'est qu'une chambre d'enregistrement, et y participer ne reviendrait qu'à cautionner votre politique de casse de notre Administration publique, technicienne, proche des usagers et adaptée aux besoins et enjeux de notre société républicaine contemporaine. Trop de choses vous séparent encore des représentants des personnels que nous sommes pour pouvoir espérer discuter utilement au sein d'une instance comme celle-ci. Seule l'annonce *a minima* d'un moratoire sur votre projet de « *N.R.P.* » en préambule pourrait nous faire revenir sur notre décision et faire que nous siégions.